

Nourrissant & délicieux L'ICE CREAM GROPPI

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel des Sociétés Suisses

et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

PHILIPPE & Co GENEVE MAITRES HORLOGERS A GENÈVE chez HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29 Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

ASSEMBLEE FEDERALE

La session d'été des Chambres fédérales a commencé le lundi 4 juin. Elle durera probablement trois semaines et demie, éventuellement trois semaines seulement. L'ordre du jour suivant concerne les deux conseils :

"Le procès des roumains" à Berne

Les quatre « Roumains libres », qui envahirent la légation de Roumanie à Berne, ont battu le chauffeur et saccagèrent les archives avant de se rendre à la police bernoise.

18 JUIN

L'Egypte célébrera lundi un double événement d'une importance historique considérable : l'évacuation totale de son territoire et l'adoption de sa nouvelle Constitution.

Problèmes actuels de l'industrie horlogère suisse

Le directeur de la fabrique Eterna, M. R. F. Schild, a parlé des problèmes actuels de l'industrie horlogère suisse, devant une centaine de journalistes suisses et étrangers invités dans le cadre des fêtes du centenaire de cette entreprise.

re, l'industrie horlogère de l'Allemagne occidentale s'est reconstruite et récupérée de la manière la plus moderne et elle est animée d'une extraordinaire volonté d'expansion.

M. Feldmann parle de la liberté de la presse

A la cinquième assemblée générale de l'Institut international de la presse, à Zurich, M. Feldmann, Président de la Confédération, a prononcé une allocution dans laquelle il a déclaré notamment :

L'Institut international de la presse a raison d'insister dans ses déclarations et publications sur le rôle capital que joue la liberté de la presse dans la défense de la liberté politique.

Dans ce domaine, le récent jugement du Tribunal arbitral horloger de la Suisse romande, en matière de salaires dans l'industrie horlogère mérite d'être relevé. Les milieux patronaux se sont déclarés spontanément disposés à étendre sensiblement le droit à une troisième semaine de vacances payées, de même qu'à augmenter de 10 pour cent les salaires moyens prévus par les contrats collectifs.

CONSEIL DES ETATS

Le Conseil des Etats s'est réuni lundi soir pour sa session ordinaire d'été. Le président, M. Weber (Pays, Berne) a rappelé la mémoire de M. Maxime Quartenoud, décédé il y a quelques semaines, et a évoqué les éminents services rendus au pays par l'homme d'état fribourgeois.

fonctionnaires auxquels M. Speiser a fait allusion. Des mesures seront prises pour éviter à l'avenir les insuffisances du contrôle et lors de l'engagement de fonctionnaires supérieurs, une attention particulière sera vouée à leur caractère.

Un discours de M. Petitpierre L'aide aux pays sous développés et la Suisse

Le conseiller fédéral Max Petitpierre, chef du département politique fédéral, était l'hôte du club 44, à la Chaux-de-Fonds, après avoir été, en tant que chef des Autorités de la métropole de l'horlogerie. Devant un auditoire nombreux et attentif, il a traité d'un des problèmes politiques internationaux les plus importants de l'heure, et qui avait été exposé par M. Mendès France à Zurich.

Pendant des années, la pression idéologique exercée par les systèmes totalitaires avait réduit à la défensive la liberté politique et la liberté de la presse, qui est une de ses pièces maîtresses.

En France, par suite de la politique de protectionnisme économique de nos voisins, la position de la montre suisse n'a cessé de s'aggraver depuis la fin de la guerre.

CONSEIL NATIONAL

Ouvrant lundi soir la session d'été du Conseil national, le président, M. Burgdorfer prononce l'éloge funèbre de M. Maxime Quartenoud, Conseiller aux Etats, décédé le mois dernier. L'Assemblée s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de l'homme d'état fribourgeois.

est rejetée par 88 voix contre 62. L'ensemble du projet est approuvé par 151 voix sans opposition.

Il passa en revue les nombreuses actions d'aide aux pays sous-développés, qui se sont multipliées depuis la fin de la guerre, soit au point de vue sanitaire, technique, agricole, soit par la livraison de vivres, les prêts financiers, etc.

La liberté politique n'implique pas une forme d'état commode, assurant une protection qui écarte tout souci. Et cela est particulièrement vrai pour un secteur très important de cette liberté : la liberté de la presse.

Pour conclure, M. Schild a évoqué la lutte de l'industrie horlogère américaine contre sa concurrence suisse.

Après un échange de vues auquel prennent part notamment le président de la commission M. Despland, M. Holstein, Conseiller fédéral et M. Barrelet (rad. Neuchâtel) il est décidé de renvoyer la décision à une prochaine séance.

Conférence internationale du travail Le rapport du Conseil fédéral sur la 37ème session de la Conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève du 2 au 24 juin 1954, est analysé par les rapporteurs MM. Aeblischer (cons. Fribourg) et Bauer (soc. Thurgovie). Le rapport est approuvé sans discussion.

Il insiste sur l'importance, la nécessité inéluctable même, pour la Suisse, de répondre favorablement à toute demande de participation à cette aide, si elle lui est faite dans le sens de sa politique et de son statut de neutralité.

Cela signifie que cette liberté n'est pas une chose purement abstraite, mais qu'elle est un bien que l'ordre juridique protège selon la volonté du peuple.

Cette cause, accompagnée de la projection d'un film, a été précédée d'une visite de la fabrique « Eterna », qui donna un exemple impressionnant de la capacité de la production de l'industrie horlogère suisse.

M. Moeckli (soc. Berne) développe une motion préconisant la révision de l'article 45, 5ème alinéa, de la Constitution fédérale afin d'améliorer les conditions permises d'accorder une assistance suffisante aux personnes tombant à la charge de la bienfaisance publique et qui ne bénéficient que d'une aide incomplète de la part de leur canton ou de leur commune d'origine.

Ouvrages de la Linth : MM. Hanser, (dem. Zurich) et Verda (cons. Tessin) rapportent sur l'octroi à la commission fédérale de la Linth, pour l'aménagement des ouvrages de la Linth entre Bitten et Grynaud, d'une subvention se montant à 40 pour cent des dépenses effectives, soit 1.400.000 francs au maximum, le total des dépenses étant devisés à 2.850.000 francs.

L'enquête ouverte par l'Institut international de la presse au sujet du régime existant dans les démocraties occidentales relevait, pour la Suisse, une certaine réserve du « Palais fédéral » dans le domaine de l'information.

Cette projection d'un film, a été précédée d'une visite de la fabrique « Eterna », qui donna un exemple impressionnant de la capacité de la production de l'industrie horlogère suisse.

La question des places d'exercice pour blindés

Lors de son Assemblée générale, tenue le 21 avril à Bienne, l'Association pour la défense des intérêts du Jura avait chargé le Comité central de constituer une commission avec mission d'enquêter objectivement sur les avantages et les inconvénients qui pourraient découler de l'établissement éventuel d'une place d'exercice pour blindés dans le Jura bernois.

Le comité central a procédé également à un échange de vues sur l'ensemble de la question et entendu à ce propos un exposé de M. Georges Moeckli, Conseiller au Etats. Il en ressort que le département militaire fédéral est toujours à la recherche d'une place d'exercice pour blindés.

SCLEROSE EN PLAQUES

Le vaccin contre la sclérose en plaques produits par les savants russes Margulis et Schimblase avait été commandé à une pharmacie suisse par un médecin étranger et pratiqué à l'étranger.

L'enquête ouverte par l'Institut international de la presse au sujet du régime existant dans les démocraties occidentales relevait, pour la Suisse, une certaine réserve du « Palais fédéral » dans le domaine de l'information.

La question des places d'exercice pour blindés est toujours à l'étude. Celle-ci sera composée de 25 à 30 personnes et représentera les intérêts les plus divers. En feront partie les parlementaires fédéraux suisses, des députés pour chaque parti jurassien représenté au Grand conseil, les 6 préfets du Jura, des représentants des

Advertisement for Binaca toothpaste, featuring an illustration of a woman's face and a tube of toothpaste. Text includes 'BELLES DENTS, FRAICHE HALEINE', 'Produit Suisse', 'BINACA', and 'Pâte dentifrice'.





